Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20260611-DELIB2026_34-DE

Département du **MORBIHAN**
Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le onze juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le cinq juin, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, GRAIGNIC Béatrice, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absents ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal à LE QUAY Michel, OGER François à PATIN Hélène.
Absente excusée : LE CORRE Floriane
Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie MM. Les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire, Madame Hélène PATIN désignée pour remplir ces fonctions les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

2026/34 : Subvention association des cavaliers des 3 Allures

Madame Hélène PATIN, 1ère adjointe au Maire, expose au Conseil Municipal que l'association « Les Cavaliers des 3 Allures », située sur la commune de Kernascléden, participera en juillet prochain au Championnat de France d'équitation organisé à Lamotte-Beuvron.

Elle précise qu'une jeune habitante de Lanvaudan, âgée de 15 ans, a été sélectionnée pour concourir parmi les cavaliers participants à cet événement national.

Afin de couvrir les frais logistiques liés à cette participation, l'association est à la recherche de soutiens financiers.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 100 €.

Après avoir pris connaissance des éléments, le conseil municipal,

- DECIDE d'attribuer à l'association des cavaliers des 3 Allures une subvention de 100 €.

Votants : 14	Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Monsieur le Maire,
Patrick LE CALOCH

La secrétaire de séance,
Hélène PATIN

